

008300

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE

Cergy-Pontoise, le 7 DEC. 2018

DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de la coordination
administrative

Section des installations classées

Affaire suivie par : Agnès RIMBON
Tél. : 01.34.20.94.82
agnes.rimbon@val-doise.gouv.fr

Recommandé avec
accusé de réception

Monsieur,

Vous avez déposé le 20 juillet 2018, complété le 26 octobre 2018 et le 30 novembre 2018, au titre de la législation sur les installations classées, un dossier de demande d'enregistrement relatif à l'exploitation d'un entrepôt logistique sur le territoire de la commune de LOUVRES – ZAC de la Butte aux Bergers.

Après examen par le service de l'inspection de l'environnement, ledit dossier comporte l'ensemble des pièces et documents exigés par les dispositions des articles R.512-46-1 du code de l'environnement.

Je vous informe que votre demande doit être soumise à la consultation du public sur une période de quatre semaines qui sera organisée du 4 février 2019 au 4 mars 2019 inclus.

Afin de pouvoir procéder à cette consultation, Il convient que vous me transmettiez, pour le 4 janvier 2019 au plus tard, **six exemplaires du dossier complet + deux exemplaires sous format numérique (CD rom ou clé USB)**.

Par ailleurs, je vous précise que vous serez amené à me faire parvenir pour le 4 janvier 2019 prochain 50 affiches dont le modèle vous sera transmis ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet,
La directrice de la coordination
et de l'appui territorial



Marie-Cécile COURTOIS

Monsieur le Gérant
Société SCI VOSTOK
À l'attention de M. Amaury CHAUMET
2, rue Meunier
95700 ROISSY EN FRANCE